

SRDE-II Hauts de France
CPRDFOP Hauts de France

CONTRAT DE BRANCHES n° 13
Artisanat

DYNAMIQUE STRATEGIQUE :
CREA HDF

Entre :

L'ETAT

Représenté par

Le Préfet de région, M. Michel LALANDE

La Rectrice de Région Académique, Rectrice de l'Académie de Lille, Chancelière des Universités
Mme Valérie CABUIL

La Rectrice de l'Académie d'Amiens, Chancelière des Universités Mme Béatrice CORMIER

La Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Mme Michèle LAILLER-BEAULIEU

Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, M. Luc MAURER

Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, M. André BOUVET

LE CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE

Représenté par

Sa Vice-Présidente en charge de la formation professionnelle, Mme Karine CHARBONNIER

POLE EMPLOI HAUTS DE FRANCE

Représenté par

Sa Directrice, Mme Nadine CRINIER

LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT HAUTS DE FRANCE

Représentée par son Président,
Alain GRISET

U2P HAUTS DE France

Représentée par son Président,
Laurent RIGAUD

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.214-13,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du travail,

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Vu la délibération n°20170444 du 30 mars 2017 portant approbation du Schéma Régional de Développement Economique, d'internationalisation et d'Innovation (SRDE-II)

Vu la délibération n° 20161816 du 13 décembre 2016 portant approbation du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)

Vu le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles, signé entre le Préfet de la Région Nord-Pas de Calais, le Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, le Recteur de l'Académie de Lille, le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, le Directeur Régional de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Le Directeur Inter-régional de la Mer Manche est - Mer du Nord, et les partenaires sociaux (FO, CFDT, CFTC, CFE CGC, MEDEF, CGPME, U2P, UNAPL, FRSEA, Union Régionale des Employeurs Economie Sociale et Solidaire) le 14 mars 2017,

Vu la délibération n° 20181984 du Conseil Régional des 13 et 14 décembre 2018 autorisant le Président du Conseil Régional à signer les Contrats de Branche négociés dans le cadre de la mise en œuvre du CPRDFOP,

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT

Préambule :

Au mois de mars 2017, la région Hauts de France s'est dotée de sa stratégie de développement économique et de sa stratégie de formation, à travers l'élaboration de deux documents essentiels pour le développement régional :

- le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE-II),
- et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Résultats d'une vaste démarche de concertation menée sur l'ensemble du territoire régional, ces documents posent à travers leurs plans stratégiques, les objectifs et les priorités d'action propres à assurer le développement des entreprises et l'adaptation des compétences, pour répondre aux nouveaux enjeux de développement de l'économie régionale.

Les partenaires ont souhaité poursuivre cette dynamique en envisageant une déclinaison opérationnelle conjointe de ces stratégies sous l'angle des filières et des secteurs d'activité économiques. Un nouveau cycle de négociation s'est ainsi engagé avec les différentes Branches Professionnelles, débouchant sur l'élaboration de « Contrats de Branche », envisageant les plans d'actions économiques et de formation les plus adaptés aux enjeux spécifiques de développement des différents secteurs d'activité.

Le présent Contrat porte sur le secteur de [l'Artisanat](#), relevant de la dynamique stratégique [Créa HDF](#) identifiée par le SRDE-II comme particulièrement porteuse du développement économique régional.

Il réunit dans un même contrat, et dans le cadre d'une même gouvernance les deux grands volets de déclinaison, adossés au SRDE-II et au CPRDFOP, et portant respectivement sur :

- le développement économique, l'innovation et de l'internationalisation,
- le développement des formations et de l'orientation professionnelle

Développement Economique, Innovation et Internationalisation

Sur le champ du développement économique, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Schéma régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), approuvé par l'assemblée régionale le 30 mars 2017.

Ce schéma et ses déclinaisons opérationnelles entendent répondre à un double défi :

- définir et mettre en œuvre une nouvelle politique de développement économique dans le cadre d'un nouveau périmètre régional ce qui induit la prise en compte des forces et atouts spécifiques qu'il convient de faire résonner,
- répondre efficacement au défi prioritaire de la région qui est celui de l'emploi.

Pour ce faire, le SRDEII s'est construit autour de plusieurs enjeux pour lesquels, le Contrat de Branche doit être un outil d'accélération de mise en œuvre, à savoir :

- Construire une région performante, « pro-business » et attractive ;
- Simplifier la stratégie régionale pour permettre à l'ensemble des acteurs et partenaires de mieux se l'approprier et simplifier la relation aux entreprises dans les actes du quotidien afin de faciliter leur développement ;
- Harmoniser les politiques économiques afin de permettre leur déploiement sur l'ensemble du Territoire ;
- Rendre opérationnelle la stratégie en déclinant rapidement et concrètement ce schéma en plan d'actions.
- Agir au plus près des entreprises, des territoires et des habitants

Sur la base des enjeux déclinés ci-dessus, le SRDEII s'appuie sur une approche de l'économie régionale autour de 5 grandes dynamiques stratégiques :

- La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, Maritime et Agricole ;
- Une région commerçante, leader de la distribution, et hub logistique européen ;
- Une place tertiaire et universitaire spécialisée, porte d'entrée en Europe ;
- Une région de la santé, des services à la personne, leader de la silver économie ;
- La région des industries créatives et de l'accueil.

La déclinaison opérationnelle du SRDEII s'accompagne de 4 plans d'actions pour accompagner le développement des entreprises et le développement de l'emploi sur le territoire régional :

- la création et la reprise des entreprises : le plan Starter ;
- la croissance des entreprises : le plan Booster ;
- l'emploi : le plan Emploi ;
- leur déclinaison harmonieuse dans les territoires : le plan Territoires.

Ces plans s'appuient en particulier sur les dispositifs d'accompagnement, notamment financiers, des entreprises, mais également sur ses partenaires et acteurs régionaux dans une recherche d'efficience toujours plus exigeante. En cela, l'articulation avec les contrats de branches s'avère être essentielle.

Le volet Développement Economique du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon différents axes liés aux plans évoqués ci-dessus :

1. L'amplification de la dynamique entrepreneuriale régionale en s'appuyant sur les Branches pour sensibiliser davantage et orienter efficacement les porteurs de projets (potentiels ou identifiées) auprès des relais adéquats ; notamment sur la base du dispositif « entreprendre pour apprendre » piloté par les deux académies.
2. Le déploiement d'actions conjointes visant à favoriser le développement des entreprises (ou prévenir leurs éventuelles difficultés le cas échéant) via le plan Booster notamment au travers des enjeux Innovation et Internationalisation ;
3. la recherche d'une couverture régionale optimisée des actions sur l'ensemble du périmètre régionale afin d'éviter de voir s'accroître les phénomènes de polarisation autour des principales aires urbaines régionales. Une action conjointe pour tous et partout.

Il s'agit donc de rechercher les modalités les plus adaptées pour répondre aux besoins des entreprises et porteurs de projets et pour tendre à l'équilibre entre les territoires au sein d'un nouveau périmètre régional qui se réinvente.

Formation et Orientation Professionnelles

Sur le champ du développement des formations et de l'orientation professionnelles, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Contrat de Plan Régional de Développement et des Formations Professionnelles (CPRDFOP), approuvé par le CREFOP et le Conseil Régional en décembre 2016, et signé par le Président du Conseil Régional, le Préfet, le Recteur et les partenaires sociaux le 14 mars 2017.

Son élaboration a été menée dans un cadre de concertation commun au CPRDFOP et au SRDE-II, associant, aux côtés de la Région, les partenaires de l'Etat (Dirccte, Région académique, DRAAF, DRJSCS), Pôle Emploi, et les différents représentants des Branches professionnelles.

Le Contrat s'inscrit dans le prolongement opérationnel des 7 plans stratégiques définis par le CPRDFOP :

1. Itinéraires de réussite et lutte contre le décrochage
2. Information et orientation - jeunes, familles, adultes
3. Lycées et établissements de formation, éléments moteurs dans les territoires (carte des formations)
4. Développement des formations en alternance par le biais des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage - mobilisation des entreprises
5. Pour une politique efficiente et coordonnée de formation des demandeurs d'emploi
6. Qualifier les actifs en emploi – Accompagner par la formation professionnelle les filières innovantes, en développement et en mutations économiques.
7. Innovations pédagogiques et numériques

Il s'appuie également sur les perspectives stratégiques et les plans opérationnels dégagés par le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, adopté par le Conseil Régional le 30 mars 2017. Il rejoint en particulier les objectifs du Plan Emploi développés dans ce Schéma.

Il développe à ce titre, en lien avec le SRDE-II, un certain nombre de mesures permettant de valoriser et de favoriser le développement d' « entreprises apprenantes », inscrites dans des projets et des pratiques innovantes, favorisant le développement de la formation professionnelle et permettant de renforcer les liens entre le monde économique et celui de la formation.

Le volet Formation du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon **quatre axes** :

1. la mise en œuvre d'une politique d'information et d'orientation rénovée
2. l'identification fine des besoins en compétences,
3. le déploiement d'une offre de formation professionnelle cohérente, sur la base d'une stratégie de réponse formation adaptée aux besoins identifiés
4. l'anticipation, le développement et la diffusion de l'innovation pédagogique et numérique

Il recherche également les modalités les plus adaptées de réponse aux besoins des publics et à l'équilibre entre les territoires, dans le respect des nouveaux enjeux et des nouvelles compétences posées par les évolutions récentes du cadre législatif et réglementaire relatif à la formation et à l'orientation professionnelles, à travers la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et ses différents décrets d'application.

S'agissant de l'apprentissage, son développement doit viser, d'une part, à répondre aux besoins en compétences des entreprises qui doivent s'adapter à de nouveaux modes de production, de commercialisation et de communication, rééquilibrer la pyramide des âges de leur personnel et, d'autre part, à permettre la qualification professionnelle et l'insertion dans un emploi durable des jeunes de la région. L'apprentissage constitue un parcours d'excellence, au contact direct des entreprises. Il peut par ailleurs constituer un mode de formation et d'insertion alternatif pour des jeunes en difficulté de parcours.

Son développement nécessite une information complète et facilement accessible sur les métiers, les formations, les parcours ((notamment les possibilités de parcours mixtes (scolaire/apprentissage)) et les possibilités d'insertion professionnelle qui doit s'adresser à tous les publics.

L'implication des entreprises et des branches professionnelles est fondamentale pour anticiper leurs besoins par secteurs, par niveaux de formation et par territoires. Elle est également primordiale pour favoriser l'attractivité des métiers et des parcours en alternance.

Les partenaires du contrat doivent aussi se mobiliser pour lever les freins à l'accès à l'apprentissage : favoriser la mobilité des jeunes, les préparer à l'intégration dans une entreprise, accompagner les entreprises au recrutement et en cas de difficultés.

Le développement de l'apprentissage doit être envisagé dans un cadre de complémentarité et de synergie entre les différentes voies de formation (travail en réseaux, mixité de parcours, rationalisation des plateaux techniques, ...) et de recherche d'équité territoriale.

S'agissant des demandeurs d'emploi, le contrat prend en considération le Plan d'investissement dans les Compétences (PIC)^[1].

Ce Plan, qui énonce l'objectif de construire une société des compétences en vue de former et d'accompagner un million de demandeurs d'emploi et un million de jeunes peu qualifiés et éloignés du marché du travail, s'inscrit en articulation et en complémentarité avec les dynamiques du CPRDFOP et du SRDEII. Il se matérialise par un Pacte Régional d'investissement dans les compétences pour la période 2019-2022 concerté notamment avec les acteurs du monde économique, de la formation, de l'orientation, de l'accompagnement et les partenaires sociaux. Ce Pacte permet de financer des parcours de formation destinés aux publics les plus fragiles et d'engager une profonde transformation des compétences au service de la compétitivité et de l'emploi, à travers notamment la promotion de l'innovation et de l'intégration des technologies digitales dans l'acquisition de compétences. Il a donc vocation à être piloté au plus près des besoins des entreprises et des territoires et à promouvoir les expérimentations, leur évaluation et leur capitalisation.

Le Pacte d'Investissement dans les Compétences est l'opportunité, à travers ce contrat de Branche, de définir des ambitions partagées complémentaires ou renouvelées, plus précises et plus ciblées pour s'incarner dans des projets opérationnels. Sa réussite repose notamment sur l'implication des entreprises dans la construction et le déploiement des parcours de formation, et dans les actions engagées pour développer l'attractivité vers leurs métiers et les formations permettant d'y accéder.

Le présent contrat prend en charge les dynamiques liées à la transformation numérique et à la transition énergétique.

Afin de faire basculer les entreprises dans une réelle transition numérique, il convient de les sensibiliser et d'estimer leur degré d'appropriation du numérique dans les différents volets de l'entreprise (gestion, vente, marketing, production...). En fonction du niveau d'appropriation, il convient de proposer des actions de sensibilisation, de conseil, d'appui financier en mobilisant des experts, partenaires. Il convient également d'accompagner cette transformation par la formation des actifs aux transformations de l'activité générées par cette évolution.

Le contrat s'inscrit également dans le cadre de la Dynamique « Troisième Révolution Industrielle » - REV 3 et de ses différents piliers destinés à accompagner la transition énergétique en Hauts de France (développement des énergies renouvelables, bâtiments producteurs d'énergie, stockage de l'énergie, internet de l'énergie, nouvelles mobilités, économie circulaire, économie de la fonctionnalité...)

Le Contrat de Branche pose un certain nombre d'engagements concrets, autour de projets d'action décidés en commun, et mutualisant pour leur réalisation les outils et les moyens des différents partenaires associés.

Il s'appuie sur un mode de gouvernance dynamique, permettant d'adapter les objectifs opérationnels aux évolutions de l'environnement économique, technologique et/ou réglementaire, et à l'émergence de nouveaux besoins.

[1] Cf . Le Grand Plan investissement : <https://www.economie.gouv.fr/lancement-officiel-grand-plan-investissement>

I) Dispositions générales :

I.1 - Objet du contrat

Les signataires s'accordent sur la nécessité d'envisager de manière concertée le développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation et le déploiement des formations et de l'orientation professionnelle, dans le cadre et pour la mise en œuvre des objectifs définis par le Schéma Régional de Développement Economique de la région Hauts de France (SRDE-II) et le Contrat de Plan de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Sur le plan du développement économique,

Ils visent à conforter l'action régionale autour de différentes focales transversales afin d'anticiper et se préparer aux défis socio-économiques de demain au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés en faveur de la compétitivité et la création d'emplois. Ces défis sont :

- Industrie4.0
- Efficacité énergétique
- Design
- Experience Economy
- Digitalisation
- Adaptation au vieillissement des produits et services des entreprises

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner les actions et initiatives en matière de développement économique, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (porteurs de projets d'entreprises, créateurs, entreprises) le meilleur niveau d'information sur les acteurs et les dispositifs d'accompagnement en région.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

Sur le plan de la formation et de l'orientation professionnelles,

Les signataires affirment leur volonté de favoriser la mise en cohérence des différentes voies de formation et la coordination des actions d'information et d'orientation, au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés pour l'adaptation des compétences et l'élévation des niveaux de qualification de la population régionale. Ils souhaitent s'engager dans une perspective de valorisation de la formation professionnelle.

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner l'élaboration de la carte des formations, toutes voies de formation confondues, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (jeunes et adultes) le meilleur niveau d'information sur les métiers et leurs débouchés professionnels, et de favoriser une plus grande lisibilité de l'offre de formation professionnelle.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

A travers la conclusion du présent contrat, les signataires identifient les enjeux sectoriels et les priorités d'action sur la base desquelles peut être envisagée une mise en œuvre opérationnelle des priorités du SRDE-II et du CPRDFOP. Ils déterminent les modalités de leurs interventions respectives, ainsi que les partenariats à développer entre les acteurs publics et privés de formation, au regard des priorités ainsi dégagées, et dans le respect des compétences respectives des parties.

Ils s'engagent à participer aux travaux de pilotage et de suivi, selon les modalités définies au point IV du contrat, et à fournir les informations physico-financières permettant d'assurer ce suivi.

I .2 - Champ du contrat

Périmètre développement économique :

Le périmètre du présent contrat est celui du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de soutien (individuel ou collectif) en matière développement économique se déclinant notamment au travers des 4 plans Starter, Booster, Emploi et Territoires.

Le contrat porte également les questions relatives aux actions régionales transverses visant à favoriser la compétitivité des entreprises et des territoires à l'image du Plan régional Industrie du Futur mais également des dynamiques innovations locales via les parcs d'Innovation.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le SRDEII.

Périmètre formation :

Le périmètre du présent contrat est celui du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, toutes voies de formation confondues :

- la formation professionnelle initiale, sous statut scolaire et par apprentissage,
- la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés, y compris par la voie de l'alternance (contrat de professionnalisation).

Il s'attache également à la construction de parcours favorisant l'accès à l'enseignement supérieur et travaille à l'articulation avec les formations post-baccalauréat. Il envisage les passerelles entre les voies professionnelles, technologiques et générales.

Le contrat porte également les questions relatives à l'information et à l'orientation professionnelles, ainsi qu'à la VAE.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le CPRDFOP.

Périmètre sectoriel :

Les dispositions du présent accord s'appliquent aux secteurs d'activité suivant : Artisanat

- Artisanat- secteur de l'alimentation (bouchers, boulangers, pâtisseries, brasseurs, torréfacteurs, poissonniers etc.)
- Artisanat- secteur de la production (chaudronniers, fabricants de meubles, imprimeurs, prothésistes dentaires, luthiers, brodeurs et autres artisans d'art etc.)
- Artisanat- secteur du bâtiment (maçons, électriciens, menuisiers, couvreurs, plombiers etc.)
- Artisanat- secteur des services (coiffeurs, fleuristes, garagistes, ambulanciers, maréchaux ferrants, photographes)

II) Contexte et Enjeux économiques et de formation du secteur :

Les travaux d'élaboration du contrat ont permis de relever les éléments de contexte et d'identifier les enjeux de développement économique et de formation suivants pour l'Artisanat :

Dynamique CREA –HDF (Industries Créatives et de l'Accueil)



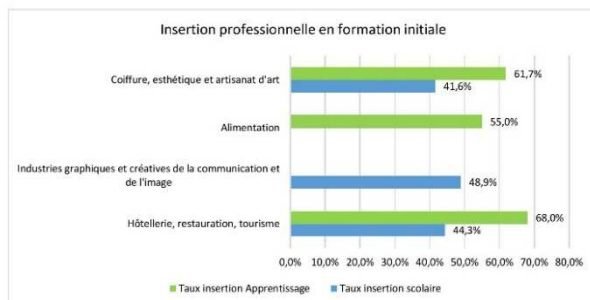
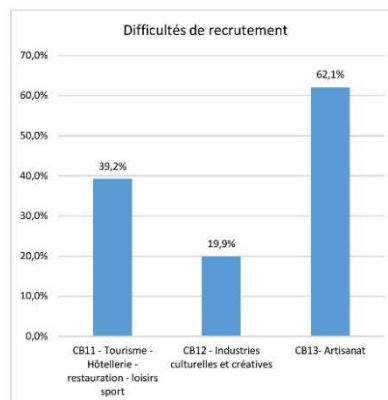
Fiche Signalétique

► 3 Contrats de branche

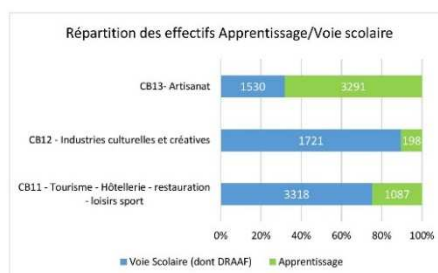
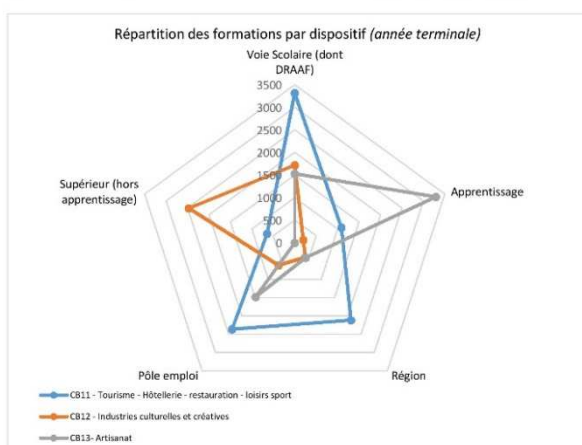
CB11	Tourisme - Hôtellerie - Restauration - Loisirs sport
CB12	Industries culturelles et créatives
CB13	Artisanat

	Nombre	Poids régional
Emplois	170 784	7,5%
Demandeurs d'emploi	68 560	11,4%
Personnes formées	21 648	8,8%
Projets de recrutement	34 759	20,2%

Emploi /Recrutement



Formation – Equilibre Voie Scolaire/Apprentissage



DFP – Département Animation Stratégique – Service Observation & Evaluation – Juin 2018
Sources : RP 2014 – Directe 2017 – Pôle emploi 2016 – BMO 2017 - Rectorat 2016-2017 – Région 2016 – DREES 2016 – ORES- ComUE 2014-2015

Enjeux économiques et de formation

- Prendre le virage de la digitalisation
- Améliorer la communication (saisir notamment les opportunités offertes par les réseaux sociaux et le e-commerce)
- Favoriser et sécuriser la transmission d'entreprise
- Accompagner les entreprises en difficultés
- Accompagner de façon ciblée les entreprises : Miser sur la proximité, le développement économique et le développement de l'apprentissage
- Les marchés : valoriser les notions de conception et de service, faciliter l'accès aux marchés publics, aux marchés porteurs et à l'export

III) Engagements de développement (Fiches engagements)

Au regard des éléments de contexte et sur la base des enjeux identifiés ci-dessus, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP et du SRDE-II. Ces engagements sont fixés dans le cadre de « Fiches engagements » jointes au présent contrat.

Ces fiches renvoient aux différents Plans et Axes stratégiques définis pour le développement économique et le développement des formations. Elles détaillent le contenu des actions, les objectifs poursuivis, les partenariats mobilisés, la nature des engagements et les indicateurs de suivi correspondants.

Les « Fiches Engagements » feront l'objet d'un suivi au moins annuel dans le cadre du Comité de Pilotage du Contrat. Tout au long de la durée du contrat, de nouvelles actions et engagements pourront être identifiés par les partenaires. Ils feront l'objet de fiches d'engagements complémentaires venant en déclinaison du présent Contrat, sur la base de leur validation en Comité de Pilotage et moyennant un avenant au Contrat.

Un tableau annexé au contrat récapitule les fiches engagement retenues, selon les axes opérationnels dont elles relèvent. – cf Annexes fiches engagements

Un outil de suivi reprend par ailleurs l'ensemble des actions, en renvoyant aux opérationnels du contrat. Il servira de base de référence pour le suivi de la mise en œuvre du contrat – Annexe Tableau des Fiches Engagements

III.1 - Engagements Communs

Un certain nombre d'engagements sont communs à l'ensemble des contrats de Branche et feront l'objet d'une déclinaison en direction des différents secteurs concernés par le Contrat.

Cf Annexe Fiches Engagements génériques

Pour le SRDE-II

1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Il s'agit d'élaborer une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France, visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche

Il s'agit d'identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, et créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Il s'agit de mener des actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives aux acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.

Pour le CPRDFOP

1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi - Outils et actions d'information sur les métiers

Dans le cadre des nouvelles répartitions de compétences, et dans le cadre plus particulier des nouvelles compétences de la Région relatives à l'information sur les métiers, un partenariat est recherché avec les Branches professionnelles pour alimenter les différentes sessions, outils et produits d'information à mettre à disposition des publics pour une meilleure orientation. Parmi eux, une plateforme d'information et d'orientation en ligne. Cf fiche en annexe

Ce partenariat est essentiel pour assurer la meilleure orientation des publics vers les formations et les métiers qui recrutent.

2. Identification des besoins de formation : « Baromètre entreprises »

Le préalable indispensable à l'élaboration d'une offre de formation pertinente au regard du développement économique régional est l'identification fine des besoins en compétences des entreprises. Un travail d'enquête est engagé à cet effet. Mené auprès d'un panel d'entreprises régionales, il vise à repérer les besoins des entreprises sur le champ de l'innovation, du développement économique, des perspectives de recrutement et des besoins en compétences des entreprises. Un partenariat avec les Branches professionnelles permettra d'assurer un relais vers les entreprises relevant de leur champ, afin de les mobiliser et de parvenir à une couverture satisfaisante des différents secteurs d'activité.

3. Stratégies de réponse formation : « Cartes cibles de formation »

Afin de répondre aux besoins en emplois et en formation des entreprises, les partenaires s'accordent à apporter leur contribution à l'élaboration de « cartes cibles » de formation, tous dispositifs confondus (voie scolaire, apprentissage, formation continue des demandeurs d'emploi, formation continue des salariés). Ils s'engagent à s'inscrire dans un processus de concertation et à apporter les éléments qualitatifs et quantitatifs permettant de travailler en commun à l'élaboration de la carte des formations.

Vers une carte – cible des formations :

La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.

Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).

Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	3300	0	3300
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	0	0
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	1100	0	1100
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	100		100
DRAAF Scolaire hors BTS			0
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	1800	0	1800
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	6300	0	6300

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

4. **Anticipation et innovation pédagogique** : « Evènements Innovation – Economie – Formation (DEFIs) »

Afin d'inscrire les formations dans une dynamique prospective, les partenaires s'entendent sur leur participation à l'organisation d'événements annuels destinés à rendre compte des dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les différents secteurs et filières relevant des 5 grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II. Ces événements associent le monde économique, les partenaires de l'innovation et de la formation professionnelle.

Récapitulatif des engagements communs

SRDE-II BOOSTER INNOVATION	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
SRDE-II BOOSTER INNOVATION	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
CPRDFOP Axe information – orientation – préparation à l'emploi	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
CPRDFOP Axe Identification des besoins	Baromètre des entreprises
CPRDFOP Axe Stratégie de réponse formation	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
CPRDFOP Axe Anticipation et innovation pédagogique	Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle

III.2 - Engagements relatifs au Développement économique, d'innovation et d'internationalisation

Les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du SRDE-II sur le champ du développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation pour le secteur [intitulé secteur](#).

Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques

Plan STARTER	Renforcer l'offre de services en région
Plan STARTER	Renforcer et structurer la filière régionale « Métiers d'art »
Plan STARTER	Redynamiser les quartiers et les centres-bourgs de zones rurales
Plan BOOSTER	Renforcer l'offre de services en région
Plan BOOSTER	Renforcer et structurer la filière régionale « Métiers d'art »
Plan BOOSTER	Redynamiser les quartiers et les centres-bourgs de zones rurales
Plan BOOSTER	SENSIBILISATION AUX TECHNOLOGIES D'AVENIR
Plan TERRITOIRES	Redynamiser les quartiers et les centres-bourgs de zones rurales

III. 3 - Engagements relatifs au Développement des formations et de l'orientation professionnelle

De la même façon, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP sur le champ du développement des formations et de l'orientation professionnelles pour le secteur de l'Artisanat.

Ces engagements répondent aux 4 axes identifiés pour la déclinaison opérationnelle du CPRDFOP :

Axe – information – orientation – préparation à l'emploi

Axe 2 – Identification des besoins

Axe 3 – Stratégie de réponse formation

Axe 4 – Innovation pédagogique et numérique

Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques

Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	13.5.1	Parcours Avenir : Dynamiser les Parcours d'orientation des collégiens
Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	13.5.2	Un serious game pour susciter l'envie de devenir artisan
Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	13.5.3	Mise en synergie des dispositifs d'orientation et d'information sur les métiers. Expérimenter et évaluer l'impact sur des territoires définis.
Axe – Identification des besoins	13.6.1	Proch'emploi : Accompagner le recrutement des PME et TPE prioritairement sur les offres du marché caché - Recruter des chefs d'entreprise comme "chefs de file métiers" pour Proch'Emploi
Axe – Identification des besoins	13.6.2	Cellule emploi formation de l'artisanat
Axe – Identification des besoins	13.6.3	Accompagner les besoins en formation aux métiers rares de l'artisanat
Axe – Stratégie de réponse formation	13.7.1	Carte Cible – Faire évoluer l'offre de formation à 5 ans
Axe – Anticipation et innovation pédagogique	13.8.1	LAB métiers - imaginer les métiers de demain

IV) Pilotage, mise en œuvre et suivi du contrat

Le Contrat fait l'objet d'une gouvernance commune à ses composantes de développement économique d'une part et de formation professionnelle, d'autre part.

IV.1 - Instances décisionnelles et opérationnelles

Comité de pilotage :

Un comité de pilotage est constitué afin d'assurer la coordination et le suivi du Contrat de Branche, dans le cadre des leviers et des objectifs définis par le SRDE-II et le CPRDFOP. Il est composé de chacune des parties signataires du contrat ou de leurs représentants dûment désignés.

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an. Il procède au bilan de l'année écoulée et réoriente éventuellement la mise en œuvre du contrat :

- il assure le suivi des différentes « Fiches Engagement » inscrites au contrat, vérifie leur bon déroulement et réajuste leur déploiement ;
- il identifie les nouvelles orientations et valide les propositions de « Fiches Engagements » qui pourraient venir enrichir le contrat.

Il s'appuie pour ce faire sur la mise à jour des éléments de diagnostic économique et de formation figurant au présent contrat ainsi que sur les tableaux de bord de suivi y afférant.

Comité technique

Un Comité technique est constitué afin d'assurer l'animation et le secrétariat du contrat. Il est composé des représentants techniques dûment désignés par les différents signataires.

Le Comité technique se réunit au moins deux fois par an ; il assure le relais entre le comité de pilotage et les différents porteurs de Fiches Engagements ; Il procède à la convocation du Comité de pilotage, renseigne les tableaux de bord et assure la transmission des informations lui permettant d'assurer le suivi effectif du contrat.

Porteurs et groupes de travail techniques des Fiches Engagements

Un ou des porteurs de projet sont identifiés pour chacune des actions engagées.

Certaines « fiches Engagements » peuvent nécessiter la constitution de groupes de travail techniques spécifiques pour la mise en œuvre et le suivi de leur objet. La composition, le portage et les modalités de travail de ces groupes techniques sont organisés dans la fiche descriptive de chaque action.

Les différents porteurs d'action rendent compte de leurs travaux au Comité de Pilotage, via le Comité technique du Contrat.

IV.2 - Calendrier de mise en œuvre et vie du contrat

Le présent contrat entrera en vigueur à compter de sa signature par l'ensemble des partenaires et prendra fin au terme de la durée du SRDE-II et du CPRDFOP.

Il pourra être modifié par voie d'avenant, notamment pour l'abrogation, la modification ou l'ajout de Fiches Engagements.

IV.3 – Suivi et évaluation

Le suivi du Contrat de Branche est assuré par le Comité de Pilotage.

Un tableau de bord permet de rendre compte de l'état d'avancement et du niveau de réalisation des différentes actions et engagements. Il s'appuie notamment sur les indicateurs de suivi identifiés par les partenaires pour chacune des actions et repris dans le cadre des « Fiches Engagement » jointes au contrat. Les éléments d'information physico-financiers permettant de les renseigner sont apportés par les différentes parties prenantes impliquées. L'optimisation de ces échanges d'information constitue en elle-même un objectif du contrat.

Le volet Formation des Contrats de Branches entre dans le champ de l'évaluation réalisée par le CREFOP au titre du CPRDFOP. Les éléments d'information nécessaires à la réalisation de cette mission sont apportés au CREFOP par le Comité de pilotage du contrat, ainsi qu'aux signataires du CPRDFOP dans le cadre du Comité de Pilotage de celui-ci.

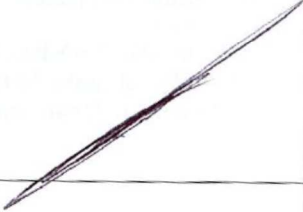
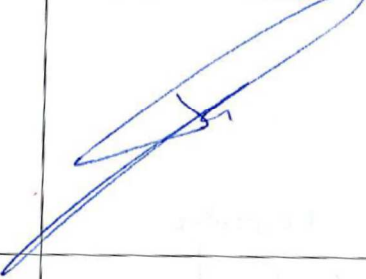
IV.4 – Résiliation du contrat

En cas de non-respect, par l'une ou par l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans le présent contrat et de ses annexes, en cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions du contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de six mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

V) Annexes

- **Annexe 1** : Fiches Engagements génériques
- **Annexe 2** : Fiches Engagements spécifiques

<p>Pour l'Etat</p> <p>Michel LALANDE Préfet de la région Hauts de France Préfet du Nord <i>Le préfet</i></p>  <p>Michel LALANDE</p>		<p>Pour le Conseil Régional Hauts de France</p> <p>Karine CHARBONNIER Vice-Présidente de la formation professionnelle</p> 
<p>Valérie CABUIL Rectrice de l'Académie de Lille Rectrice de la région Hauts de France Chancelière des Universités</p> 	<p>Béatrice CORMIER Rectrice de l'Académie d'Amiens Chancelière des Universités</p> <p>Pour la Rectrice et par délégation Le Secrétaire Général de l'Académie</p>  <p>Jean-Jacques VIAL</p>	<p>Michèle LAILLER-BEAULIEU Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi</p> 
<p>Luc MAURER Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt</p> 	<p>André BOUVET Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale</p> 	<p>Nadine CRINIER Directrice de Pôle Emploi Hauts de France</p> 

<p>Alain GRISET CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT HAUTS- DE-FRANCE</p> 		<p>Laurent RIGAUD U2P HAUTS-DE-FRANCE</p> 

ANNEXES

CONTRAT DE BRANCHES N°13

Annexe n°1

Fiches engagements génériques

Pour le SRDE-II

1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Plan Booster (<i>Filières, Innovation</i>)	Fiche Générique
Intitulé	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi, Proch Emploi, Agence Hauts-de-France Innovation Développement
Nature du dispositif	Filières/ Innovation Réaliser et partager une « cartographies des outils et compétences Recherche et Innovation (Centres techniques, plateformes, ...) en région -> vecteurs de transversalité.
Objectif(s)	- Identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, ... créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,
Mode	
Bénéficiaires directs	Entreprises / centres techniques
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Etablissement d'enseignement et de recherche
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Plan Booster (Filières)	Fiche Générique
Intitulé	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
Portage / Co-portage	Région Branches Professionnelles
Partenariat	Opérateurs Booster Filières, Centres Techniques, Pôles de compétitivités, Team Export Agence Hauts-de-France Innovation Développement, Parcs d'innovation...
Nature du dispositif	Actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le recours à l'ingénierie des acteurs partenaires de l'écosystème au regard de leur expertises et réseaux et l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Dynamiser le recours aux dispositifs d'accompagnement économique (sous réserve d'éligibilité) mis en place par la région ou ses partenaires
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps de présentation et d'explication de l'offre de services de l'écosystème régional - Former les référents identifiés au sein des branches à la bonne connaissance desdits acteurs et dispositifs afin d'en faciliter le relais et donc leur mobilisation
Bénéficiaires directs	Entreprises
Bénéficiaires indirects	Région /Branches
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

Pour le CPRDFOP

1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi

Axe	Axe : Information, orientation, Préparation à l'emploi
Intitulé	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
Description action(s)	<p>Développement d'une plateforme régionalisée dédiée à l'orientation et à l'information « Mon orientation en Hauts de France » :</p> <p>La plateforme intègre une régionalisation de l'applicatif national de l'ONISEP « mon orientation en ligne » en proposant des réponses par mail, chat et numéro vert sur l'orientation en région. Elle propose des pages thématiques d'informations régionales qui reprennent notamment des contenus ONISEP et Région. La plateforme reprend des contenus ONISEP et Région pour valoriser en Hauts-de-France les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir, et les aides régionales qui peuvent être mobilisées dans les projets d'orientation/d'apprentissage des jeunes.</p> <p>Accessible depuis l'ensemble des ENT des lycées des Hauts-de-France, elle permettra d'apporter une information ciblée, locale, et actualisée aux lycéens/étudiants, apprentis, ainsi qu'à leurs familles.</p> <p>L'ambition de cette plateforme est dans un second temps d'être accessible depuis les antennes territoriales afin de proposer un conseil en orientation ciblé pour les familles des territoires tenant compte des entreprises locales, des lieux de formation, des possibilités de recrutement...</p> <p>Les différentes Branches professionnelles disposent d'éléments d'information, de supports et/ou d'outils de promotion des métiers permettant d'apporter un éclairage circonstancié sur ces sujets. Il s'agit de travailler à la mobilisation de ces contenus afin d'alimenter la plateforme informations permettant d'appréhender les réalités des secteurs d'activité et des métiers, les besoins en recrutement identifiés sur le territoire des Hauts de France.</p>
Public cible	Lycéens et étudiants jusque bac+3 ; apprentis
Porteur(s)	Région - ONISEP
Partenaires associés	Branches professionnelles - DRAAF
Dispositif(s) mobilisable(s)	Plateforme « monorientationHdF »
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Mise à disposition de la plateforme « monorientationHdF » pour l'intégration de contenus
Engagements professionnelles entreprises Branches et/ou	<p>Les branches pourront contribuer à enrichir la plateforme dans le cadre d'un dialogue avec les deux porteurs ONISEP et Région et en lien avec le comité éditorial de la plateforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition et/ou participation à l'élaboration de contenus régionalisés permettant de donner à voir les métiers qui recrutent dans leur secteur d'activité - liens éventuels vers des outils développés par les Branches professionnelles
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	- fourniture d'éléments à intégrer à la base d'information

2. Identification des besoins de formation

Axe	Axe : Identifier les besoins de formation
Intitulé	Baromètre des entreprises
Description action(s)	<p>La Région lance un « baromètre des entreprises » à l'échelle des Hauts-de-France. Pour établir ce baromètre, une enquête sera menée auprès des entreprises de tous les secteurs marchands, des associations et des hôpitaux. Près de 3000 entreprises seront interrogées par téléphone, avec l'idée de renouveler le baromètre tous les 3 ans pour suivre leurs préoccupations.</p> <p>L'objectif principal de cette enquête est d'interroger les entreprises sur leurs besoins en termes d'emploi et de formation. L'enquête s'intéressera aux problématiques de recrutement et de formation ainsi qu'aux dynamiques de développement à plus long terme qui permettront d'anticiper les compétences recherchées demain (innovation, économie circulaire et de la fonctionnalité...).</p>
Public cible	Acteurs de la formation Acteur du développement économique et de l'innovation
Porteur(s)	Région Hauts de France
Partenaires associés	Branches Professionnelles
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	Prestataire
Engagements partenaires publics	La Région s'engage à porter le projet, en s'appuyant sur ses compétences internes et des compétences externes pour la réalisation de l'enquête. Elle s'engage à analyser les résultats et à les diffuser aux partenaires.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Les Branches s'engagent à sensibiliser les entreprises du panel relevant de leur secteur. Elles contribueront à au travail d'interprétation des résultats de l'enquête.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Production et diffusion des résultats de l'enquête

3. Stratégies de réponse formation

Axe (cf schéma CB)	Axe Stratégies réponses formation
Intitulé	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi
Nature du dispositif	Formation/Emploi Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire - Apprentissage - Formation continue des demandeurs d'emploi - Formation continue des salariés
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic émettre des préconisations contribuant à renforcer la cohérence entre les besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible » - Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification. - Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante - Mesurer l'impact de cette projection sur l'offre de formation en direction des actifs - Déterminer les évolutions en termes d'ouvertures et de fermetures potentielles afin d'inciter les établissements de formation à développer les formations adéquates
Implication attendue des Branches	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification - Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification, évolutions technologiques des filières et des métiers...
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe de travail technique est constitué dès la signature du Contrat de Branche - Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières)
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution du groupe de travail technique « carte cible » - Fourniture par la Branche de données et éléments d'évaluation des besoins de recrutement à 5 ans - Elaboration des préconisations d'ouverture et fermetures potentielles

4. Anticipation et innovation pédagogique

Axe	Axe : Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle
Description action(s)	<p>Les DEFIs constituent un événement annuel réunissant les acteurs de du développement économique, de l'innovation et de la formation professionnelle, autour des enjeux d'innovation et de leurs impacts en terme d'évolution des activités, des emplois et des compétences.</p> <p>Ils répondent aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une culture commune et des synergies opérationnelles en favorisant la connaissance, les échanges et la coopération entre les acteurs économiques et de la formation, l'emploi, l'orientation, de la recherche et de l'innovation - Alimenter et valoriser les actions innovantes et leurs impacts sur les emplois, les compétences et les besoins en formation - Nourrir les spécialisations intelligentes de la SRI-SI <p>Ils s'inscrivent dans le cadre des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation, organisées à l'initiative de la Région. Ils s'organisent selon les grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TRIMA - HUB - GENERATION S - WELCOME EU - CREA HdeF
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - entreprises, acteurs économiques - acteurs de l'innovation et de la recherche - acteurs de la formation et de l'orientation professionnelles
Porteur(s)	Région, Etat, Autorités académiques
Partenaires associés	Structures « Booster filières », Branches professionnelles,...
Dispositif(s) mobilisable(s)	Rencontres Régionales de l'innovation, Structures « Booster filières »
Opérateurs éventuels	C2RP, ARDI
Engagements partenaires publics	La Région pilote les événements, en lien avec les partenaires de l'Etat, et assure leur organisation en s'appuyant sur les outils de développement de l'innovation et de la formation (ARDI et C2RP).
Engagements professionnelles entreprises Branches et/ou	<p>Les Branches professionnelles apportent leur concours à l'organisation des événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la participation aux instances d'organisation - en contribuant au repérage des dynamiques d'innovation - en mobilisant la participation des entreprises.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des événements annuels - Nombre d'entreprises participantes

Annexe n°2

Fiches Engagements spécifiques

Pour le SRDE-II

1. Renforcer l'offre de services en région

Plans Starter et Booster	13.1.1
Intitulé	Renforcer l'offre de services en région
Description action(s)	<p><u>ACCOMPAGNER ET FORMER LES FUTURS ARTISANS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en œuvre d'une nouvelle offre de formation : e-learning / bureau virtuel (boîte à outils disponible en ligne) ▶ Soutenir la transmission d'entreprises (repreneurs et cédants) par la mobilisation des outils existants et en développement une communication spécifique (dont événementiel) <p><u>ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ARTISANALES DANS LEUR DEVELOPPEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer une plateforme régionale pour la mise en œuvre de marchés publics adaptés à l'artisanat ▶ Développer l'export des entreprises et promouvoir la Team Hauts de France Export ▶ Accompagner techniquement et financièrement (investissements) les entreprises artisanales dans leur digitalisation ▶ Développer un artisanat régional de qualité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour le secteur de l'alimentation <ul style="list-style-type: none"> • Démarche qualité • Recherche et développement pour la création de produits « santé » en faveur du secteur de la boulangerie-pâtisserie • Outils numérisés pour la traçabilité alimentaire ▪ Toutes activités <ul style="list-style-type: none"> • Développer une Charte Qualité (démarche de progrès) • Valoriser la qualité dans le cadre de « l'Experience Economy » ▶ Favoriser le développement durable (appui et conseil aux artisans) ▶ Accompagner la formation des chefs d'entreprises artisanales et de leurs salariés (conseils et développement de formations transversales)
Public cible	Entreprises artisanales, futurs artisans
Porteur(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil régional Hauts-de-France • Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France
Partenaires associés	Organisations professionnelles de l'artisanat Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France Institut UNILASALLE (volet R&D en alimentation) ADEME Agence Hauts-de-France Innovation Développement BPI France
Dispositif(s) mobilisable(s) de la Région	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plan STARTER (sensibilisations / création-reprises / Artisanat / ESS) ■ Plan BOOSTER (filiales / innovation / exportation / financement / TPE-Artisans-Commerçants) ■ TEAM Hauts-de-France EXPORT ■ PARI (Programme Artisanal Régional International) ■ Aides à l'investissement numérique ■ Programmes des Investissements d'Avenir Régionalisés (PIA3)
Dispositif(s) mis en œuvre par la CMA Hauts-de-France	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dispositif ARTIMARCHES ■ PARI (Programme Artisanal Régional International) ■ Conseils à la digitalisation ■ Artisans en'Or ■ Dispositif « Gagner à tous les coûts » ■ Formations ■ Événements de promotion et de sensibilisation

Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Mobiliser les aides et les outils existants pour le renforcement de l'offre de services en région Développer de nouveaux outils pour compléter l'offre de services en région Mettre en œuvre un « Plan régional en faveur de l'artisanat » (lisibilité et visibilité de l'offre de services)
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Contribuer activement au Plan régional en faveur de l'artisanat Promouvoir et diffuser l'offre de services auprès des artisans Contribuer activement à l'animation de la dynamique stratégique régionale « Créa HdF » (volet artisanat)
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises accompagnées

2. Renforcer et structurer la filière régionale « Métiers d'Art »

Plans Starter et Booster	13.1.2
Intitulé	Renforcer et structurer la filière régionale « Métiers d'Art »
Description action(s)	<p><u>DEVELOPPER LE MARKETING</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développer une marque « Métiers d'art en Hauts-de-France » adossée à un réseau régional des artisans d'art (animation- incarnation), à un site Internet (communication- visibilité – annuaire des artisans d'art) et vecteur d'Expérience Economy (Pro business : fidélisation d'investisseurs exogènes) ■ Renforcer les manifestations régionales <ul style="list-style-type: none"> ▶ Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) ▶ Salon International des Métiers d'ART (SIMA) ▶ Nouveaux événements régionaux ■ Développer des opérations collectives sous pavillon HDF <ul style="list-style-type: none"> ▶ Salons (exemple : « Maison et Objet » à Paris) ▶ Missions de prospection (exemple : « Semaine spéciale » à Londres ou « French May » à Singapour) ▶ Mobilisation d'acheteurs (focus sur les acheteurs parisiens / anglais / belges) ■ Soutenir directement les professionnels des Métiers d'Art <ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement à la réalisation de supports de communication (dont digital) ▶ Développement d'un site Internet de type « market place » (en lien avec les sites individuels) <p><u>STRUCTURER LA FILIERE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développer l'offre de formation initiale et continue (exemple : gérer son entreprise / gérer sa comptabilité / renforcer ses compétences etc.) ■ Accompagner à la transmission des savoir-faire ■ Accompagner les associations labellisées et « en devenir » ■ Encourager la mutualisation de moyens pour les entreprises jeunes ou fragiles ■ Développer et promouvoir les labels existants : Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), Meilleur Ouvrier de France (MOF), Maître d'Art (hypothèse d'Appels à Manifestation d'Intérêt pour « sourcer » les candidats ») ■ Créer un label « Excellence des Métiers d'Art Hauts-de-France » ■ Créer une « route des métiers d'art » en Hauts-de-France (tourisme – culture- commerce) ■ Mobiliser un réseau de « facilitateurs » (partenaires, mécènes, fondations etc.)
Public cible	Professionnels des Métiers d'Art

Porteur(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil régional Hauts-de-France • Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France
Partenaires associés	<ul style="list-style-type: none"> • Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine (IMAP) • Institut National des Métiers d'Art (INMA) • Maison des Artistes • Comité Régional du Tourisme / Agence d'attractivité • Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France • Organisations professionnelles de l'artisanat • Services de l'Etat en région
Dispositif(s) mobilisable(s) de la Région	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plan STARTER (sensibilisations / création-reprises / Artisanat / ESS) ■ Plan BOOSTER (filiales / innovation / exportation / financement / TPE-Artisans-Commerçants) ■ TEAM Hauts-de-France EXPORT ■ PARI (Programme Artisanal Régional International) ■ Programmes des Investissements d'Avenir Régionalisés (PIA3)
Dispositif(s) mobilisable(s)/ mis en œuvre par la CMA Hauts-de-France	<ul style="list-style-type: none"> ■ PARI (Programme Artisanal Régional International) ■ Formations et conseils ■ Événements de promotion et de valorisation
Opérateurs éventuels	<ul style="list-style-type: none"> • Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France • Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine (IMAP)
Engagements partenaires publics	<p>Mobiliser les aides et les outils existants pour le renforcement et la structuration de la filière régionale « métiers d'art »</p> <p>Développer de nouveaux outils pour compléter l'offre de services en région</p> <p>Mettre en œuvre un « Plan régional en faveur des métiers d'art » (lisibilité et visibilité de l'offre de services) articulé avec le « Plan régional en faveur de l'artisanat »</p>
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Contribuer activement au Plan régional en faveur des métiers d'art</p> <p>Promouvoir et diffuser l'offre de services auprès des artisans d'art</p> <p>Contribuer activement à l'animation de la dynamique stratégique régionale « Créa HdF » (volet artisanat)</p> <p>Collaborer avec les différents organismes experts (exemple : INMA)</p>
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises accompagnées

3. Redynamiser les quartiers et les centres-bourgs des zones rurales par l'artisanat

Plans Starter, Booster et Territoires	13.1.3
Intitulé	Redynamiser les quartiers et les centres-bourgs des zones rurales par l'Artisanat
Description action(s)	<p>CONCENTRE POUR L'ECONOMIE DE PROXIMITE Développer une offre globale de services globale pour les communes et EPCI (conventionnement avec les collectivités locales et les partenaires actifs)</p> <p>PRO-ARTISANAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance (label) des territoires mettant en œuvre les bonnes pratiques pour promouvoir, susciter et renforcer les entreprises artisanales - Analyses et recommandations <p>CEDANTS : porter une attention particulière aux cédants potentiels, selon leur âge et la rareté du métier sur le territoire (Préserver le dernier commerce).</p> <p>MOBILITE : renforcer les entreprises existantes en augmentant leur rayon d'intervention : déploiement des tournées en milieu rural</p> <p>CŒUR DE VILLE : accompagner la dynamique "Cœur de Ville" initiée par l'Etat, en participant aux diagnostics, préconisations et plans d'action</p> <p>AMENAGEMENT : sensibiliser et accompagner aux décisions d'urbanisme sur l'implantation commerciale et d'activité</p>
Public cible	Porteurs de projets, associations et entreprises artisanales
Porteur(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil régional Hauts-de-France • Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France
Partenaires associés	Organisations professionnelles de l'artisanat Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France Services de l'Etat en région Fédération des boutiques à l'essai
Dispositif(s) mobilisable(s) de la Région	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plan STARTER (création-reprises / artisanat / ESS) ■ Plan BOOSTER (filiales / TPE-artisans-commerçants) ■ Plan TERRITOIRES ■ Programmes des Investissements d'Avenir Régionalisés (PIA3)
Autres dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dispositifs de la CMA Hauts-de-France ■ Dispositif « Cœur de Ville » ■ Ma boutique à l'essai
Opérateurs éventuels	Collectivités territoriales infrarégionales
Engagements partenaires publics	Mobiliser les aides et les outils existants pour la redynamisation des quartiers et des centres-bourgs des zones rurales Développer de nouveaux outils pour compléter l'offre de services en région
Engagements professionnelles et/ou entreprises	Contribuer activement au Plan TERRITOIRES du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) Promouvoir et diffuser l'offre de services auprès des artisans et des collectivités territoriales infrarégionales Contribuer activement à l'animation de la dynamique stratégique régionale « Créa HdF » (volet artisanat)
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions associant une ou plusieurs entreprises Nombre de projets accompagnés Nombres de collectivités territoriales infrarégionales impliquées

4. Sensibilisation aux technologies d'avenir

Plan Booster (<i>Innovation</i>)	13.2.1
Intitulé	SENSIBILISATION AUX TECHNOLOGIES D'AVENIR
Description action(s)	<p>Proposer l'organisation d'une journée technologique dédiée (Inter Branches) sur des sujets d'actualités et d'enjeux transverses.</p> <p>Illustrations : Intelligence Artificielle, Matériaux, Réalité Virtuelle et Augmentée, Automatisation et Robotisation, Fabrication additive, Modélisation conception 3D...</p> <p>Intérêt : permettre de sensibiliser les acteurs aux enjeux technologiques, économiques et sociétaux liés à l'émergence de ces technologies et favoriser une meilleure connaissance des ressources en région.</p>
Porteur	LA REGION (DPE – DRESS...) /HDFID
Partenaires associés	Réseau académique régionale, centres techniques et plateformes de transfert, parcs d'innovation...
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Animation via HDFID avec mobilisation des ressources académiques, économiques, techniques en région (pôles de compétitivité, Labo, centres techniques, offreurs de solutions, prospectivistes...).
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Mobilisations d'experts ;
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : Organiser une première séquence collective (thème à identifier)à ❖ <u>Indicateurs de résultat</u> : ○

Pour le CPRDFOP

N° fiche	13.5.1
Axe	Information, Orientation, Préparation à l'emploi
Intitulé	Parcours Avenir : Dynamiser les Parcours d'orientation des collégiens Mobiliser les ressources et opportunités offertes par le dispositif « Parcours avenir » afin d'innover et d'optimiser les pratiques d'orientation et d'information sur les métiers
Description action(s)	Il s'agit de mobiliser les outils académiques, notamment ceux visant à développer l'entrepreneuriat (mini entreprises, etc...). Mobiliser les acteurs de l'orientation des élèves afin de les accompagner dans les choix qui s'offrent à eux : favoriser une orientation choisie et raisonnée en rappelant que la voie professionnelle peut aussi représenter une voie d'excellence et être porteuse d'ambition scolaire.
Porteur	Rectorat
Partenaires associés	Région / CMAR / Branches professionnelles / Education Nationale
Dispositif(s) mobilisable(s)	Parcours Avenir / Mobilisation des Conseillers Entreprises pour l'École / Dispositif liaison collèges/lycées.
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Les autorités académiques mettent à disposition leurs outils d'information et associent la CMAR pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation/information aux métiers de l'artisanat, en direction des personnels en charge de l'orientation, et en direction des élèves, notamment dans le cadre du « Parcours Avenir ».
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	La CMAR met à disposition ses outils de communication, et mobilise les ressources nécessaires à la réalisation d'actions d'information sur les métiers de l'artisanat
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre d'actions menées Nombre d'enseignant et professionnels de l'orientation sensibilisés Nombre de collégiens, lycéens sensibilisés

N° fiche	13.5.2
Axe	Information, Orientation, Préparation à l'emploi
Intitulé	Un serious game pour susciter l'envie de devenir artisan Permettre la diffusion du serious game « Explorateur de l'artisanat » à l'ensemble du territoire régional
Lien	http://game.artisanat-nordpasdecals.fr/
Description action(s)	Il s'agit d'un serious game conçu et réalisé par la Délégation régionale de l'Onisep et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Hauts de France. A l'heure actuelle, ce serious game n'est utilisé que par une partie des formateurs. L'enjeu serait d'en faire la communication auprès de l'ensemble des professionnels au contact de publics jeunes. Il s'agit en effet d'un outil d'animation de groupes basé sur le jeu et l'affrontement d'équipes. Les retours sur son utilisation sont positifs du fait du média, du contenu et des opportunités d'échanges entre les jeunes qu'il suscite. Cet outil pourrait être régulièrement porté à connaissance des enseignants et personnels des établissements lors des séances de visio-conférence organisées par la DAFCO en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat
Porteur	CMAR
Partenaires associés	ONISEP / CMAR / Région / Rectorat
Dispositif(s) mobilisable(s)	Visio-conférences
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	La Région académique s'engage à réunir les conditions d'organisation de visio-conférences à destination des enseignants et personnels en charge de l'orientation dans les collèges et lycées.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	La CMAR s'engage à mobiliser les moyens d'une présentation de l'outil serious game dans le cadre de séances de visio-conférence.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre de visio-conférences organisées Nombre d'enseignants, et personnes en charge de l'orientation sensibilisés

N° fiche	13.5.3
Axe	Information, Orientation, Préparation à l'emploi
Intitulé	Mise en synergie des dispositifs d'orientation et d'information sur les métiers. Expérimenter et évaluer l'impact sur des territoires définis.
Description action(s)	<p>Partant du constat selon lequel les initiatives en termes d'information sur les métiers sont nombreuses sur les différents territoires, il s'agit de poser l'état des dispositifs existants et d'en évaluer l'impact à l'échelle d'un territoire.</p> <p>Expérimenter sur des territoires définis (un sur le versant Nord, un sur le versant Sud)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les dispositifs existants, ordonner - Prioriser, éviter les actions doublons - Repérer et imaginer une réponse aux manques - Se donner un plan d'action - Evaluer l'impact <p>Inclure tous les publics et cibles (jeunes, adultes, familles)</p>
Porteur	Région / Rectorat
Partenaires associés	Région / Rectorat / CMAR / Pôle emploi / Clubster / ONISEP
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	Opérateurs d'orientation et d'information ; réseaux d'accueil des publics
Engagements partenaires publics	Les partenaires publics s'engagent à s'inscrire dans le cadre de ces expérimentations territoriales, en y associant les personnels, réseaux ou partenaires locaux.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	La Branche s'engage à s'inscrire dans le cadre de ces expérimentations locales
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des outils existants - Plan d'action local concerté - Etude d'impact

N° fiche	13.6.1
.Axe	Identifier besoins emploi-formation
Intitulé	Proch'emploi - Accompagner le recrutement des PME et TPE prioritairement sur les offres du marché caché – recrutement de chefs d'entreprises « chefs de file métiers » pour Proch'Emploi
Description action(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion des profils de publics Proch'emploi sur des métiers identifiés par les branches et les entreprises. 2. Mobiliser des chefs d'entreprises identifiées par la branche pour devenir les "chefs de file métier", afin qu'ils soient les ambassadeurs de Proch'Emploi, qu'ils promeuvent leurs métiers et créent une synergie en faveur de l'emploi dans leur territoire. 3. Participation des chefs d'entreprises identifiées et sensibilisés par les branches professionnelles aux réunions de circuits courts organisées dans les territoires par les plates-formes Proch'emploi. En effet, il s'agit de réunions informelles et conviviales entre demandeurs d'emploi jeunes et chefs d'entreprises qui sont organisées tous les deux mois dans le but pour ces jeunes d'instaurer un dialogue avec des chefs d'entreprises, de leur demander des conseils, mais aussi de se constituer un réseau de professionnels qui pourront les accompagner. 4. Diffusion des offre d'emplois collectées par les plates-formes territoriales Proch'emploi en lien avec les entreprises aux partenaires de l'emploi.
Porteur	Proch'emploi, CMAR, organisations professionnelles
Partenaires associés	<ul style="list-style-type: none"> - PME et TPE - Acteurs des structures de l'emploi : pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi... Communautés d'agglomérations, EPCI...
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des entreprises par les branches professionnelles pour devenir des chefs de files métiers - Participation des chefs d'entreprises identifiées par la branche professionnelle aux réunions de circuits courts - Promotion des profils de chercheurs d'emplois sur les métiers identifiés par la branche
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de chefs de file métiers mobilisés par la branche professionnelle - Nombre d'entreprises ayant participé aux réunions de circuits courts - Nombre de mise en relation effectuées par la branche professionnelle sur des profils chercheurs(ses) d'emploi positionné(e)s par Proch'emploi ET taux de mise à l'emploi.

N° fiche	13.6.2
Axe 2	Besoin emploi-formation
Intitulé	Cellule emploi formation de l'artisanat Répondre aux besoins de recrutement des entreprises
Description action(s)	<p>Une réponse efficiente aux demandes de recrutements des entreprises nécessite une coordination des actions respectives de Pôle emploi, Région (DFI, Proch'emploi et DFP), des chambres consulaires et des organisations professionnelles.</p> <p>Une réponse aux besoins de recrutements nécessite de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la prospective des besoins d'emplois territoriaux et les évolutions des métiers : étude régionale Pôle emploi et CMA (bassin d'emploi/secteur d'activité/métiers) et les différentes initiatives locales ; - Améliorer l'attractivité des métiers auprès des différents publics et des territoires en promouvant notamment l'apprentissage - Développer des viviers de compétences : examiner les compétences des demandeurs d'emploi dont les seuls freins à l'employabilité sont la mise à niveau de ou des qualification(s) et du manque d'expérience professionnelle dans les domaines considérés. Par exemple, en sélectionnant des demandeurs d'emplois ayant bénéficié d'action de formation aux « soft skills » ; « L'approche compétences auprès des demandeurs d'emploi par Pôle emploi » - Présenter à l'entreprise des candidats pré-sélectionné(e)s : vérification de la motivation et des pré-requis du candidat par Pôle emploi et Proch'emploi - Expérimenter des actions innovantes en matière d'approche recrutement (emploi-formation par exemple formation modulaire en boucherie). Les territoires ciblés pourraient être Arrageois, Valenciennois, Compiègnois, Calaisis et la métropole lilloise - Mettre en place et promouvoir des parcours individualisés en mobilisant les dispositifs de droit commun pour répondre aux besoins de recrutements des entreprises. - Faciliter les échanges d'expériences, communiquer sur les expériences positives et les essaimer ; - Mettre en visibilité et articuler les achats de formation pour répondre au mieux aux besoins des entreprises ;
Porteur	Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Région (Proch'emploi, DFI et DFP) et Pôle emploi

Partenaires associés	opérateur de formation, acteurs des structures de l'emploi, DIRECCTE, les organisations professionnelles de l'artisanat et éducation nationale.
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils d'observations et de prospective - Les services de recrutement de Pôle emploi et Proch'Emploi - Les dispositifs de formation à l'emploi : P.R.F., POEC, POEI, AFPR, PASS Emploi - Appui conseil auprès des entreprises
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> - Le SPE qualifie avec la Branche le besoin des Entreprises - Le SPE promeut des profils DE en adéquation avec ces besoins
Engagements professionnelles entreprises Branches et/ou	<ul style="list-style-type: none"> - La Branche collecte les besoins de recrutements des entreprises et les partage avec ses partenaires - La Branche engage avec les entreprises les actions de recrutement, formation et d'insertion dans l'emploi - Les entreprises s'engagent dès le début dans le processus de recrutement et de formation - La branche met en place des actions de présentation des métiers dans les territoires pour promouvoir les métiers
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Nb d'entrées en formation, nb d'actions de formations démarrées...</p> <p>Focus sur les territoires ciblés dans le cadre de l'action innovante</p> <p><u>Indicateurs de résultat</u></p> <p>Nb de personnes mises à l'emploi sur un CDD de 6 mois minimum ou CDI</p>

N° fiche	13.6.3
Axe	Besoins emploi formation
Intitulé	Accompagner les besoins en formation aux métiers rares de l'artisanat
Description action(s)	<p>Il est des métiers de l'artisanat qui se font rares : métiers oubliés, artisanat de niche, inattendus ou méconnus. Savoir-faire ancien, ils restent cependant, de par leur nature, sources d'un entrepreneuriat de qualité.</p> <p>Exemples de métiers rares :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Armurier • Archeterie • Cannage et paillage en ameublement • Cartonnier • Coutelier • Émailleur d'art sur métaux • Encadreur • Facteur d'orgues • Graveur sur pierre • Maroquinier • Menuisier en siège • Modèles et moules en céramique • Ouillage en moules métalliques • Ouvrier archetier • Sellier harnacheur • Sellier Général • Styliste • Taxidermiste • Tournage en céramique • Tonnellerie • Tuyautier en orgues • Vannier • etc..... <p>Aujourd'hui, il est constaté que de nombreux cadres, dans le cadre d'une reconversion, créent des entreprises artisanales dans ces domaines, et avec succès, mais ils sont souvent confrontés à un déficit de compétences lorsqu'ils envisagent le recrutement d'un 1er salarié.</p> <p>Autre constat : faute de connaissances suffisantes sur cet artisanat de niche, la transmission des savoirs est souvent en questionnement faute de candidats potentiels repreneurs (reprise d'entreprises).</p> <p>Il existe actuellement une formation en apprentissage conduisant à un niveau V appelée « Métiers divers » : L'enseignement professionnel pratique et technologique se déroule en entreprise grâce au maître d'apprentissage et le CFA se charge des enseignements généraux.</p> <p>Mais le constat est que cette formation qui demeure peu connue, n'accompagne pas véritablement le besoin : c'est trop demandé au</p>

	<p>chef d'entreprise souvent seul d'être 100% responsable de la formation technique du jeune.</p> <p>L'idée serait donc de proposer des formations plus agiles, s'inspirant des expériences de FEST (Formation en Situation de Travail) avec l'intervention d'un formateur dans l'entreprise pour former le jeune et également accompagner le maître d'apprentissage.</p> <p>Ces formations pourraient aussi prévoir des usages numériques dont à distance, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.</p> <p>Parcours accessible par la formation initiale par apprentissage mais aussi par la formation continue.</p>
Porteur	CMAR
Partenaires associés	Région /Branches professionnelles / Pôle emploi/ Institut des métiers d'arts HDF
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	

N° fiche	13.7.1
Axe	Axe - Stratégies réponses formation
Thème (cf schéma CB)	Carte des Formations
Intitulé	Carte cible – Faire évoluer la carte des formations à 5 ans Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche 13 Artisanat
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS... Région Branches Professionnelles et assimilés :
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi...
Nature du dispositif	Formation/Emploi Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : - Voie scolaire - Apprentissage - Formation continue des demandeurs d'emploi Formation continue des salariés
Objectif(s)	- Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	- Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic, proposer des recommandations afin de permettre une mise en cohérence des besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible » - Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification. - Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante - Déterminer les évolutions en termes d'ouvertures afin d'inciter les établissements de formation à développer les formations adéquates <ul style="list-style-type: none"> • Remontées des besoins et outils de prospective: <ul style="list-style-type: none"> ➤ La CMAR s'est doté d'outils de remontée des besoins qui sont exprimés par les organisations professionnelles de l'Artisanat. Des groupes de travail portent sur les diplômes, titres et niveaux pertinents. Il s'agit d'un travail d'analyse fin pouvant aller jusqu'aux problématiques métiers (ex des travaux faits avec le syndicat des bouchers). Ces groupes ont pour vocation d'apporter une réponse aux besoins réels des entreprises qui portent surtout sur les métiers de l'alimentation et sur des métiers de niche (travail en cours sur la cordonnerie). ➤ Lab métiers : dispositif de la CMAR d'anticipation et de prospective sur le degré d'innovation à prévoir dans les formations et les métiers.
Implication attendue des Branches	Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification

	Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification.
Calendrier	
Pistes de réflexion et premières hypothèses (à la signature du contrat de branche)	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiques de formation : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Structurer l'offre de formation existante autour de pôles de formation d'excellence mieux identifiés. ➤ Maintenir la priorité à l'apprentissage pour la formation aux métiers de bouche (culture forte). ➤ Le CAP reste le diplôme d'apprentissage de base des métiers de l'Artisanat (l'insertion se joue dès le niveau V). Au-delà du niveau V, limiter les risques de concurrence entre les titres professionnels privilégiés par le secteur et les bacs professionnels considérés comme moins adaptés en terme de formation et contenu. ➤ Poursuivre l'effort de promotion des BM (brevets de maîtrise), diplômes très prisés dans l'artisanat, à haute valeur ajoutée. <ul style="list-style-type: none"> • Autres besoins exprimés : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Approche par compétence, formations modulaires. Pour exemple, dans les métiers de bouche il existe des écarts entre les compétences des demandeurs d'emploi et les attendus réels. D'où un besoin de modularisation. ➤ Fort besoin de compétences pour la reprise d'entreprise. Formations ad hoc comme TEPE (Titre Professionnel niveau III « Entrepreneur de la Petite Entreprise ») et partenariat avec la CCI (Ecole des managers délivre un titre de niveau II « chef d'entreprise développeur de PME»).

Vers une carte – cible des formations :

La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.

Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).

Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	3300	0	3300
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	0	0
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	1100	0	1100
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	100		100
DRAAF Scolaire hors BTS			0
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	1800	0	1800
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	6300	0	6300

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

N° fiche	13.8.1
Axe	Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	LAB métiers - imaginer les métiers de demain
Description action(s)	<p>La CMAR met en place un « Lab métiers », outil de prospective (compétences, formation et profils) et de repérage des bonnes pratiques. Il s'agit d'y travailler dans un cadre partenarial afin de l'enrichir et de l'alimenter notamment en données et éléments de diagnostic.</p> <p>Ce nouveau lieu proposera des espaces d'expérimentation équipés de plateaux modulables, permettant d'imaginer les nouvelles activités de demain comme par exemple de nouvelles formes de découpes des produits à l'appui de la 3D, des automatisations d'actes professionnels, les chambres froides du futur, laboratoires et cuisines expérimentaux,</p> <p>Ce serait aussi un espace où se croiseront la recherche, l'innovation, l'enseignement et l'esprit entrepreneurial.</p> <p>Ce Lab' sera d'abord et avant tout l'espace des professionnels et des organisations professionnelles de l'artisanat qui pourront participer à des essais de tout genre.</p> <p>Le Lab métiers de l'artisanat de demain fera émerger de nouvelles façons de décliner les activités manuelles des métiers actuels, fera émerger de nouvelles activités et de nouveaux besoins de formation pour permettre leur développement.</p> <p>Ce lieu sera également être ouvert aux jeunes pour leur faire découvrir les métiers des filières de demain (ex: les métiers de bouche par exemple) et leur donner l'envie de s'orienter vers ce domaine.</p> <p>La découverte se fera aussi au travers des laboratoires de la CMA connectés (demos métiers en live).</p>
Porteur	CMAR
Partenaires associés	Région / C2RP / Branches professionnelles / Universités / Pôle emploi
Dispositif(s) mobilisable(s)	Observatoires de branche existants
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	La Région mobilise ses outils statistiques en matière de formation et emploi afin d'alimenter les travaux de prospective (en lien avec DFP – Service Observation Evaluation)
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	La CMAR développe et met en œuvre le concept de Lab'métiers et mobilise les partenariats utiles à cet effet.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Fourniture d'éléments statistiques Projets collaboratifs dans le cadre du Lab'métiers